

tuellement, de modifier notre politique de cession, et non pas de privatisation des aéroports.

* * *

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU QUÉBEC

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé, le nouveau ministre de cette nouvelle structure.

Je voudrais demander au ministre pourquoi, après avoir annoncé qu'il n'y aurait pas de nouvel argent, qu'il n'y aurait pas de nouveaux programmes, que c'est seulement une nouvelle structure, pourquoi fait-il ainsi de la provocation alors qu'il sait très bien que dans ce domaine, tous les Québécois, tout le monde au Québec, tous les intervenants dans le domaine du développement, veulent qu'Ottawa se retire de ce domaine? Pourquoi cette provocation aujourd'hui?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, j'ai toujours beaucoup d'admiration pour les conversions et les Québécois auraient été fort heureux si elle avait eu lieu 20 ans plus tôt.

Deuxièmement, monsieur le Président, je rappelle au député exactement la logique de la démarche. Quand j'ai pris la responsabilité du ministère, c'est-à-dire du développement économique régional au Québec, il est évident que cette responsabilité ne peut pas se faire sous la responsabilité du ministre de la Santé. La nécessité ou les besoins ou les priorités, à ce moment-là, que j'assume moi-même, cette responsabilité a fait que nous pensons nécessaire de se donner une structure qui va gérer, pour le moment, les mêmes contenus, qui va gérer les mêmes responsabilités mais qui va nous permettre d'intervenir efficacement dans le développement économique.

Et j'espère que ce n'est pas un député de Montréal qui va me dire de faire le contraire, monsieur le Président.

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Au moment où l'on parle d'une nouvelle attribution de tâches entre Ottawa et les provinces, au moment où l'on parle de l'élimination de la duplication, de l'élimination de toute la paperasse administrative qui existe malheureusement actuellement dans le domaine du développement régional, au moment où tous les intervenants québécois devant la Commission Bélanger-Campeau ont unanimement dit à Ottawa de se retirer de ce domaine-là, je demande au ministre pourquoi vient-il avec ses gros sabots mettre son empreinte fédérale dans un domaine où les Québécois veulent qu'Ottawa se retire?

Questions orales

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je ne commenterai pas les dernières parties de la question de mon collègue, car cela serait très ironique et très mal pris par les Québécois. Je veux simplement dire ceci: Je serais d'accord avec mon collègue si les recommandations du Rapport Bélanger-Campeau ou quelque démarche constitutionnelle que ce soit s'appliquaient demain matin. Mais, en fait, ce que mon collègue demande c'est que si une entente se fait sur le renouvellement de la Constitution d'ici deux ans, que d'ici deux ans je ne travaille pas moi, ministre responsable du développement régional, pour permettre au Québec de développer l'économie du Québec. Non merci, monsieur le Président.

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DES VÉHICULES AUTOMOBILES

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Au Canada, les constructeurs automobiles ont toujours été tenus de respecter un code de sécurité strict. Par suite de modifications apportées récemment à la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles, les constructeurs automobiles américains bénéficient maintenant d'exemptions à l'égard de certaines exigences, voire même d'un statut spécial. Comme l'industrie canadienne n'a pas droit à ces avantages, il en résultera au Canada une perte d'emplois et deux séries de normes de sécurité.

Je demande au ministre s'il compte remédier sans tarder à cette situation incroyable, qui fait en sorte que les Américains peuvent vendre au Canada des produits que l'industrie canadienne n'a pas le droit de vendre, en imposant une même série de normes pour toute l'industrie.

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ignore si les règlements ont été adoucis récemment, mais je reconnais le bien-fondé de la question de mon collègue et je me ferai un plaisir de l'étudier.

* * *

L'IMMIGRATION

M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Immigration. Les producteurs torontois du *Phantom of the Opera* étaient à la recherche d'un acteur pour occuper le premier rôle. Jugeant peut-être qu'aucun Canadien n'était assez qualifié, ils ont engagé Peter Karri. Or, il y avait un problème, car ce dernier n'était ni citoyen canadien, ni immigrant reçu, mais britannique. Alors, même si M. Karri vivait en Grande-Bretagne, en quelques jours à